

Atelier : Associations et collectivités: quelle articulation?

Animé par Guillaume Bertrand de la MDH de Limoges, Séverine Podevin de Lianes coopération. Synthèse de Loïc Daniau de la Roche sur Yon et de Sonia Scolan de la CASI Bretagne.

De plus en plus de collectivités sont impliquées dans le champ de la solidarité internationale. Quel message commun et quelle co-construction sont possibles? Les associations font le souhait que les collectivités territoriales, dans leurs actions dans ce domaine, s'investissent davantage sur le fond et ne limitent pas leur action à de la communication et à la promotion de leur structure. Quels sont les rôles des collectivités? les limites à leurs actions? quel est le rôle de chacun? on est plutôt actuellement sur "tout le monde fait tout".

[Inbar Zinck - Aveyron international - Service Europe et international du CG 12 organisé en service annexe.](#)

Le CG 12 souhaitait communiquer sur sa coopération décentralisée et les salariées ont proposé de s'appuyer sur la Semaine pour le faire. Après une prise de contact auprès de la coordination nationale, du lien s'est fait localement avec le CCFD - Terre solidaire pour un travail commun autour de la Semaine. Le CG s'est impliqué dans la communication, l'organisation d'évènements, la recherche d'intervenants... L'objectif du CG était de réunir les diverses ASI pour qu'elles impulsent un regroupement en collectif. Cela n'a pas été le cas.

Pour le CG12, la Semaine permet de rendre visible la coopération décentralisée du département qui ne signifie à ce jour pas grand chose pour les Aveyronnais.

Dans le cadre de la Semaine, l'objectif n'était pas de donner aux associations un espace pour parler de leurs propres projets mais plus de créer collectivement de l'évènement.

[Philippe Savoye - Isère - Collectif du Grésivaudan](#)

Élus politiques ou élus d'associations ne sont pas légitimes de la même façon mais chacun est légitime pour être acteur de la Semaine.

Dans le département de l'Isère, à l'initiative du Secours Catholique, les collectifs du département se sont retrouvés pour créer un collectif départemental. Cela donne de la force pour aller voir les élus départementaux. Nous avons ainsi eu une page de présentation de la Semaine dans les pages du bulletin départemental.

Le collectif du Grésivaudan s'est donné pour objectif de permettre aux ASI de se connaître, de faire quelque chose collectivement pendant la Semaine et d'avoir une reconnaissance politique (notamment au sein du Conseil de développement dont le collectif est membre)

[Loïc Daniau - Collectif de la Roche sur Yon et CASI 85](#)

Le collectif de la Roche Sur Yon s'est constitué dans l'objectif, d'une part, de coordonner les ASI entre elles et, d'autre part, de mieux travailler avec les collectivités territoriales. Cela n'a pas fonctionné car nous avons eu le sentiment que les collectivités territoriales cherchaient à récupérer ce que nous faisons.

[Sonia Scolan - CASI Bretagne](#)

Parfois on prend pour de la récupération ce qui n'est que de l'incompréhension sur les façons de fonctionner, les enjeux, les objectifs des uns et des autres.

En Bretagne, nous travaillons depuis plusieurs années à l'inter-connaissance entre acteurs, et les choses se passent en bonne intelligence dans un environnement, il est vrai, propice : dans le cadre de notre représentation au CESR nous proposons des formations, des analyses et des interventions sur le thème de la solidarité internationale, qui contribuent à "former" les élus. Par ailleurs, nous organisons des évènements conjoints où les publics sont mélangés et où on apprend à mieux se connaître.

Pour ce qui concerne la répartition des rôles des uns et des autres et des limites, il ne faut sans doute pas réduire les missions d'un acteur au statut de sa structure. Ce qui est certain cependant, c'est que c'est le tissu associatif qui est en capacité d'animer le territoire et ce sont les collectivités territoriales qui disposent des moyens financiers.

[Jacques Rochard - collectif du bocage bressuirais](#)

Les collectivités s'intéressent à la Semaine et sont prêtes à donner de l'ampleur à l'évènement. La concurrence ou les tentatives de récupération pénalisent parfois mais dans l'ensemble, on a des soutiens et des bons conseils. On est au niveau de la récupération davantage dans le domaine des relations humaines et c'est nécessairement complexe

[Vanessa Durand - MCM de Nantes](#)

Les collectivités territoriales ne sont plus seulement des bailleurs financiers, elles sont aussi relais de l'évènement. Comment travaille-t-on avec les collectivités territoriales sur leurs champs de compétences (eau, déchets, assainissement notamment) ?

[Pierre Ropars - Collectif Saint Jean de Bray](#)

Nous avons également le sentiment parfois d'être dépossédés de nos projets alors que dans le même temps les collectivités territoriales se vantent de leurs succès.

Les collectivités territoriales sont des partenaires essentiels du point de vue financier et logistique. On demande aux collectivités d'être autre chose que des prestataires de services, mais dans le même temps, on n'accepte pas qu'elles soient sur le terrain de l'animation. La solution est peut être de proposer une action en privilégiant une invitation sur la base d'une entrée thématique plutôt que sur la base d'un projet.

[Jean-Baptiste MPélé Bodiong - Axe Nord Sud](#)

Le conseil régional organise son propre réseau régional, avec des moyens alors qu'il existe une CASI Picardie.

[Oussama Loukili - COSIM](#)

La ville de Dunkerque participe depuis longtemps à la Semaine. En 2008, la collectivité a souhaité s'élargir aux collectifs et aux associations pour que les ASI s'organisent en collectif et que la Ville devienne partenaire de ce collectif. Depuis, la Ville communique sur les actions des ASI et ne porte pas d'évènements elle-même.

Il y a dans ce cas une volonté politique sans laquelle il ne peut rien se passer. On est récupéré si on veut l'être. Il faut la capacité de s'affirmer. Ramener l'"international" aux politiques locales permet de sensibiliser les élus.

[Nathalie Péré Marzano - CRID](#)

Il n'y a donc pas de recette miracle.

Pour ce qui concerne la Semaine, les collectivités territoriales sont impliquées depuis le début puisqu'elles ont validé la décision de ce temps fort lors des Assises nationales de la Solidarité internationale en 1997.

Il semble que ce qui fait que l'articulation entre ASI et collectivités territoriales fonctionne ou pas, c'est l'existence d'espaces de concertation et d'échange. Il faut que l'espace de décision des collectivités territoriales soit nourri par les acteurs associatifs, d'où l'importance également d'un espace associatif collectif distinct.

Il faut veiller à nourrir ces deux espaces afin qu'ils avancent ensemble.

C'est la force du collectif qui permettra d'éviter les récupérations.

[Guillaume Bertrand - Limoges - Maison des droits de l'Homme](#)

Le collectif a une convention avec les collectivités territoriales et leurs représentants participent aux réunions de concertation que nous organisons."

[Agnès Rizzo - Maison Internationale de Rennes](#)

On manque sans doute de stratégie pour approcher les collectivités locales. Les objectifs intermédiaires de l'articulation peuvent effectivement être la logistique et le soutien financier mais à long terme il faut viser l'appropriation par les élus des valeurs et des messages afin qu'ils les relaient au niveau national, européen et international.

[Sonia Scolan - CASI Bretagne](#)

La coopération décentralisée peut être une bonne entrée pour approcher les collectivités territoriales. La Semaine peut être un temps où, entre autres évènements collectifs, les ASI du territoire se proposent de valoriser les territoires où des coopérations décentralisées sont menées.

[Vanessa Durand - MCM Nantes](#)

Le collectif doit, lors des rencontres, être force de proposition et arriver avec des idées.

[Mariam Diarra - CIEDEL](#)

Ce sont tous les acteurs d'un territoire qui sont légitimes pour mener des actions sur ce territoire. Ce qui est important c'est de définir un cadre de concertation.

Synthèse de l'atelier

L'articulation entre ASI et collectivités territoriales ne sera possible que si les ASI reconnaissent la **légitimité des collectivités** qui est, certes, d'une autre nature mais qui n'est pas discutable. Il ne suffit pas, pour les ASI, de se prévaloir d'une quelconque antériorité qui n'est ni avérée (« de nombreuses

communes ont enclenché des jumelages depuis belle lurette ! ») ni porteuse, à elle seule, de la moindre valeur ajoutée. Une connaissance mutuelle de part et d'autre est nécessaire pour envisager une **co-construction** autour de valeurs communes et d'actions pendant la Semaine.

Évitons donc le facile **partage des tâches ou des missions** : aux associations l'animation, aux collectivités la logistique (gratuite si possible !).

La **crainte des associations de dépossession**, de récupération, d'instrumentalisation, de concurrence ne repose, en définitive, que sur la méconnaissance ou le refus de cette légitimité des collectivités qu'il faut accepter à part égale, sans en méconnaître la **complexité** (celle des différents niveaux de l'organisation territoriale -communes, communautés, départements, régions...) ni parfois l'**ambiguïté** (cas des associations para-municipales).

C'est ce statut, assumé de part et d'autre, de **co-acteurs** qui permettra de mettre en place des **synergies** qui amélioreront la visibilité et l'efficacité de la Semaine. De plus, cette valeur ajoutée est le meilleur gage de la permanence, sur l'ensemble de l'année, des actions d'éducation au développement (la Semaine constituant un temps de démonstration de ce qui est possible sur le long terme).

Un **accord sur les valeurs** de solidarité est, bien sûr, la condition nécessaire à toute construction collective qui sera d'autant plus pérenne qu'elle s'appuiera sur des **conventions**.

Un **travail de pédagogie** est nécessaire en amont, entre nous :

- pour accepter et reconnaître la légitimité des collectivités que nous ne saurions réduire à une fonction de fournisseurs de services,
- puis pour démontrer que la **mise en réseau associatif** est porteuse de valeur ajoutée pour les associations (mutualisation des moyens, échange sur les valeurs et les pratiques) mais aussi vis-à-vis du pouvoir politique qui les reconnaîtra d'autant mieux que nous pèserons davantage ensemble. Il faut que les associations construisent leur espace associatif pour être reconnues politiquement, la mise en réseau permet de peser en amont des prises de décisions et de co-construire. Il y a déjà des articulations sur lesquelles on peut s'appuyer. C'est également en ayant des représentants élus que les associations peuvent trouver des alliés dans les collectivités territoriales.

Synthèse personnelle de Loïc Daniau
(écrite du point de vue de l'acteur associatif)
ATELIER D - DES IDEES - DESIDERATA

*A l'articulation entre ASI et collectivités territoriales, tu réfléchiras
Autant que la tienne, leur légitimité tu accepteras
De l'éventuelle antériorité de ton action, point ne te prévaudras
Et de la seule logistique municipale ne te satisferas
La récupération et la dépossession tu ne craindras
Car le statut d'acteur à part entière tu leur reconnaîtras
Avec elles, de la synergie tu construiras
Mais, sur les valeurs, jamais tu ne transigeras
Ainsi, la SSI, tous les jours de l'année, des petits fera
Bien sûr, pour cela, un espace de dialogue avec elles tu créeras
Et, en amont, les associations en réseau tu renforceras
Pour que, de ton poids politique renforcé, la collectivité fasse ses choux gras.*



du 14 au 22 novembre 2009 - 12^e édition

La Semaine de la solidarité internationale

Coordination nationale - c/o CRID - 14 passage Dubail 75010 Paris - contact@lasemaine.org - Tél. 01 44 72 89 78 - Fax : 01 44 72 06 84